

Assurez vous des disponibilités au 03.28.04.54.54 ou reservations@artestourisme.fr, puis renvoyez ce bulletin rempli daté et signé à l'adresse suivante : **ARTES Tourisme - Bâtiment A - Immeuble Le Marc'q - 159 Avenue de la Marne - CS 82506 - 59701 Marcq-en-Barœul Cedex**

Cocher la case correspondante au séjour désiré et inscrire la date que vous souhaitez réserver.

N° de dossier ARTES : AN26-.....	■ Ambleteuse	■ Gérardmer	■ Dunkerque	■ Munster
	Mini Week-end ou Maxi Week-end	Maxi Week-end ou Midweek	À la carte (10 nuits max.)	Maxi Week-end ou Midweek
	Du / / 2026 au / / 2026	Du / / 2026 au / / 2026	Du / / 2026 au / / 2026	Du / / 2026 au / / 2026

Nom et prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone :

Catégorie de l'agent : ☐ A ☐ B ☐ C

E-mail :@.....

Ministère d'appartenance (obligatoire) :

Actif / Retraité (rayer la mention inutile) Département d'appartenance (obligatoire) :

Adresse professionnelle :

Justificatifs à fournir : fiche de paie de moins de 3 mois ou carte professionnelle ou toute pièce justifiant votre appartenance à la fonction publique.

Code Partenaire : **SRIAS**

Noms et Prénoms	Dates de naissance	Montant
Commentaires		
Sous-total Séjour		
Je souscris à une Assurance Annulation : ☐ Oui ☐ Non Assurever assure vos voyages : Assurance Multirisque (annulation motif médical / interruption séjour / rapatriement) : +5% du montant du séjour pour un min. de 15 € / dossier		
TOTAL		

Date :/...../.....

Signature :



Village vacances **Le Cap d'Opale***** – Ambleteuse

Tarifs 2026 – Prise en charge de la SRIAS DEDUITE

Le Cap d'Opale*** à Ambleteuse Pension complète	Mini Week-end		Maxi Week-end	
	Prix Public	Prix SRIAS	Prix Public	Prix SRIAS
Adulte	115 €	64 €	220 €	138 €
Enfant 12-15 ans	104 €	59 €	198 €	123 €
Enfant 06-11 ans	92 €	53 €	176 €	113 €
Enfant 02-05 ans	69 €	37 €	132 €	84 €
Enfant - 2 ans	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT

Séjour en Pension Complète

Mini week-end : du samedi 17h au dimanche 17h - **Première prestation** : dîner ; **Dernière prestation** : déjeuner.

Maxi week-end : du vendredi 17h au dimanche 17h - **Première prestation** : dîner ; **Dernière prestation** : déjeuner.

Taxe de séjour en supplément à régler sur place - Linges de lit et de toilette fournis - Animaux non admis.

Libération des logements pour 10h.

IMPORTANT : MODALITÉS 2026

La **SRIAS** subventionne **un** court séjour par famille.

Cette offre est valable pour les fonctionnaires de la **Fonction Publique d'Etat des Hauts-de-France**, leur **conjoint** (marié / pacsé) et leurs **enfants à charge**. **Tous les autres participants payent le tarif public -10%.**

Les tarifs ci-dessus tiennent déjà compte de la prise en charge.

Les participations sont accordées aux demandeurs qui n'ont pas bénéficié de subvention en 2025 dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée. La subvention est valable une fois tous les 2 ans y compris pour les couples de fonctionnaires.

En dehors de ce séjour subventionné, ARTES Tourisme offre aux fonctionnaires d'Etat :

- 10 à 15% de remise sur les autres produits du catalogue ARTES Tourisme.
- Exonération de la Cotisation Economique et Solidaire (20€ de remise).

Paiements en chèques vacances ANCV, ANCV Connect, chèques cadeaux Tir Groupé, Cadhoc et Kadéos Edenred acceptés. Chèque bancaire à l'ordre de ARTES.

En cas d'annulation, les conditions Générales de ventes de ARTES s'appliqueront. CGV à consulter sur www.artestourisme.fr

Renvoyez ce bon dûment rempli avec la **totalité** de votre règlement, vous recevrez par courrier ou par mail votre confirmation de réservation à présenter lors de votre arrivée.

Je soussigné (e), _____, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans ce formulaire et avoir lu les modalités 2026.

Signature



ARTES Tourisme - Bâtiment A - Immeuble Le Marc'q
159 Avenue de la Marne - CS 82506 - 59701 Marcq-en-Barœul Cedex
Tél : 03 28 04 54 54 - Email : reservations@artestourisme.fr - www.artestourisme.fr



Tarifs 2026 - Prise en charge de la SRIAS DEDUITE

Le Herbau*** à Gérardmer Location	Maxi Week-end		Mid Week	
	Prix Public	Prix SRIAS	Prix Public	Prix SRIAS
	Hors vacances scolaires et hors ponts		Hors 06/07 au 28/08/2026	
Gîte 4 personnes	280 €	186 €	440 €	307 €
Gîte 7 personnes	350 €	238 €	600 €	438 €
	Pendant les Vacances scolaires et ponts du 1er mai, du 08 mai et du 15 août 2026		Du 06/07 au 28/08/2026	
Gîte 4 personnes	300 €	204 €	520 €	378 €
Gîte 7 personnes	380 €	264 €	680 €	508 €

Séjour en Location (Prix en TTC)

Maxi week-end : du vendredi 17h au dimanche 10h - **Mid week** : du lundi 17h au vendredi 10h.

Taxe de séjour en supplément à régler sur place - Caution de 150 € demandée à l'arrivée.

Accès aux installations de la résidence - Linges de lit (draps et taies d'oreillers) fournis - Linge de toilette non fournis.

Animaux admis en supplément - Ménage non compris.

IMPORTANT : MODALITÉS 2026

La **SRIAS** subventionne **un** court séjour par famille.

Cette offre est valable pour les fonctionnaires de la **Fonction Publique d'Etat des Hauts-de-France**, leur **conjoint** (marié / pacsé) et leurs **enfants à charge**. **Tous les autres participants payent le tarif public -10%.**

Les tarifs ci-dessus tiennent déjà compte de la prise en charge.

Les participations sont accordées aux demandeurs qui n'ont pas bénéficié de subvention en 2025 dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée. La subvention est valable une fois tous les 2 ans y compris pour les couples de fonctionnaires.

En dehors de ce séjour subventionné, ARTES Tourisme offre aux fonctionnaires d'Etat :

- 10 à 15% de remise sur les autres produits du catalogue ARTES Tourisme.
- Exonération de la Cotisation Economique et Solidaire (20€ de remise).

Paiements en chèques vacances ANCV, ANCV Connect, chèques cadeaux Tir Groupé, Cadhoc et Kadéos Edenred acceptés. Chèque bancaire à l'ordre de ARTES.

En cas d'annulation, les conditions Générales de ventes de ARTES s'appliqueront. CGV à consulter sur www.artestourisme.fr

Renvoyez ce bon dûment rempli avec la **totalité** de votre règlement, vous recevrez par courrier ou par mail votre confirmation de réservation à présenter lors de votre arrivée.

Je soussigné (e), _____, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans ce formulaire et avoir lu les modalités 2026.

Signature



Tarifs 2026 - Prise en charge de la SRIAS DEDUITE

Tarifs Chambre privée - Prix / nuit (à partir de)				
L'Escale à Dunkerque Nuit seule (max. 10 nuits)	de février à novembre 2026			
	dimanche à jeudi		vendredi et samedi	
	Prix Public	Prix SRIAS	Prix Public	Prix SRIAS
Chambre simple	60,50 €	30 €	76,40 €	39 €
Chambre double	76,40 €	39 €	92,30 €	48 €
Chambre triple	92,30 €	48 €	108,20 €	58 €
Chambre 4 personnes	102,90 €	53 €	120 €	63 €
Chambre 6 personnes	120 €	58 €	142,20 €	73 €

Séjour en Nuit seule (tarifs individuels hors événement spécial)

Logements disponibles à partir de 17h00 et à libérer pour 10h00.

Taxe de séjour en supplément à régler sur place - Linges de lit et de toilette fournis - Animaux non admis.

Séjour de maximum 10 nuitées.

IMPORTANT : MODALITÉS 2026

La **SRIAS** subventionne **un** court séjour par famille.

Cette offre est valable pour les fonctionnaires de la **Fonction Publique d'Etat des Hauts-de-France**, leur **conjoint** (marié / pacsé) et leurs **enfants à charge**. **Tous les autres participants payent le tarif public -10%.**

Les tarifs ci-dessus tiennent déjà compte de la prise en charge.

Les participations sont accordées aux demandeurs qui n'ont pas bénéficié de subvention en 2025 dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée. La subvention est valable une fois tous les 2 ans y compris pour les couples de fonctionnaires.

En dehors de ce séjour subventionné, ARTES Tourisme offre aux fonctionnaires d'Etat :

- 10 à 15% de remise sur les autres produits du catalogue ARTES Tourisme.
- Exonération de la Cotisation Economique et Solidaire (20 € de remise).

Paiements en chèques vacances ANCV, ANCV Connect, chèques cadeaux Tir Groupé, Cadhoc et Kadéos Edenred acceptés. Chèque bancaire à l'ordre de ARTES.

En cas d'annulation, les conditions Générales de ventes de ARTES s'appliqueront. CGV à consulter sur www.artestourisme.fr

Renvoyez ce bon dûment rempli avec la **totalité** de votre règlement, vous recevrez par courrier ou par mail votre confirmation de réservation à présenter lors de votre arrivée.

Je soussigné (e), _____, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans ce formulaire et avoir lu les modalités 2026.

Signature

Tarifs 2026 – Prise en charge de la SRIAS DEDUITE

La Petite Fecht*** à Munster Location	Maxi Week-end		Mid Week	
	Prix Public	Prix SRIAS	Prix Public	Prix SRIAS
	Hors période du 01 au 03/05, du 08 au 10/05, du 14 au 16/08 et du 27/11 au 20/12/2026		Hors Période du 06/07 au 28/08/2026	
Gîte 4 personnes	250 €	160 €	380 €	254 €
Gîte 6 personnes	350 €	238 €	500 €	350 €
	Période du 01 au 03/05, du 08 au 10/05, du 14 au 16/08 et du 27/11 au 20/12/2026		Période du 06/07 au 28/08/2026	
Gîte 4 personnes	270 €	178 €	450 €	316 €
Gîte 6 personnes	370 €	256 €	570 €	412 €
			Période du 23/11 au 18/12/2026	
Gîte 4 personnes			410 €	281 €
Gîte 6 personnes			530 €	376 €

Séjour en Location (Prix en TTC)

Maxi week-end : du vendredi 17h au dimanche 10h – **Mid week** : du lundi 17h au vendredi 10h.

Taxe de séjour en supplément à régler sur place – Caution de 150 € demandée à l'arrivée.

Accès aux installations de la résidence – Linges de lit (draps et taies d'oreillers) fournis – Linge de toilette non fournis.

Animaux admis en supplément – Ménage non compris.

IMPORTANT : MODALITÉS 2026

La **SRIAS** subventionne **un** court séjour par famille.

Cette offre est valable pour les fonctionnaires de la **Fonction Publique d'Etat des Hauts-de-France**, leur **conjoint** (marié / pacsé) et leurs **enfants à charge**. **Tous les autres participants payent le tarif public -10%.**

Les tarifs ci-dessus tiennent déjà compte de la prise en charge.

Les participations sont accordées aux demandeurs qui n'ont pas bénéficié de subvention en 2025 dans la limite de l'enveloppe budgétaire allouée. La subvention est valable une fois tous les 2 ans y compris pour les couples de fonctionnaires.

En dehors de ce séjour subventionné, ARTES Tourisme offre aux fonctionnaires d'Etat :

- 10 à 15% de remise sur les autres produits du catalogue ARTES Tourisme.
- Exonération de la Cotisation Economique et Solidaire (20€ de remise).

Paiements en chèques vacances ANCV, ANCV Connect, chèques cadeaux Tir Groupé, Cadhoc et Kadéos Edenred acceptés. Chèque bancaire à l'ordre de ARTES.

En cas d'annulation, les conditions Générales de ventes de ARTES s'appliqueront. CGV à consulter sur www.artestourisme.fr

Renvoyez ce bon dûment rempli avec la **totalité** de votre règlement, vous recevrez par courrier ou par mail votre confirmation de réservation à présenter lors de votre arrivée.

Je soussigné (e),
dans ce formulaire et avoir lu les modalités 2026.

, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis

Signature